

Information

Volume 3, Number 3, Fall 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900060ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900060ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1977). Information. *Revue des sciences de l'éducation*, 3(3), 397–401.

<https://doi.org/10.7202/900060ar>

Information

Le projet "SAGE"

Dans le rapport d'évaluation de SAGE (Système d'apprentissage géré par l'étudiant) pour l'année 1975-1976, on note plusieurs points intéressants. Rédigé en collaboration et sous la direction de Mme Danielle Riverin-Simard et de M. Mariel Leclerc, de l'INRS-Éducation, ce rapport indique que huit des neuf hypothèses ont été en partie ou totalement confirmées et qu'une ne l'a pas été.

Les huit hypothèses confirmées sont les suivantes :

- (1) Les élèves des classes SAGE développeront d'une façon significative certaines habiletés fondamentales de raisonnement — hypothèse confirmée pour les élèves de 9 ans et de 11 ans.
- (2) Les élèves des classes SAGE feront des progrès significatifs dans l'apprentissage des matières scolaires — hypothèse confirmée pour les 9 ans, 10 ans et 11 ans, en français et en mathématiques.
- (3) Les élèves des classes SAGE apprendront à s'estimer eux-mêmes davantage — hypothèse confirmée pour les 11 ans et pour l'ensemble des 9-10-11 ans.
- (4) Les élèves des classes SAGE n'auront pas un taux élevé d'anxiété face aux tests.
- (5) L'enfant se verra offrir plus d'occasions de prendre en charge des activités d'apprentissage que dans une situation d'enseignement collectif.
- (6) L'enseignant consacrera moins de temps à transmettre des connaissances à une classe entière et plus de temps à s'occuper des individus et des petits groupes d'élèves (point de comparaison : classes où prévaut l'enseignement collectif).
- (7) Les élèves des classes SAGE manifesteront plus d'indépendance, de persistance au travail et de collaboration par comparaison à des élèves en situation d'enseignement collectif — confirmée pour l'indépendance et la persistance, non pour la collaboration.

- (8) Les élèves des classes SAGE développeront une préférence plus marquée pour les matières étudiées d'une façon individualisée (point de comparaison : classes où prévaut l'enseignement collectif).

La seule hypothèse qui n'a pas été, même partiellement, confirmée est la suivante : Dans ses interactions avec les individus et les petits groupes, le rôle de l'enseignant consistera *principalement* à guider et orienter les élèves dans leur apprentissage, encourager et motiver ceux qui en ont besoin, vérifier l'acquisition des connaissances et habiletés, faciliter les interactions entre étudiants, régler les problèmes de communication entre étudiants et, *secondairement*, à transmettre des connaissances.

En 1976-1977, l'on a administré une batterie de quatorze (14) tests à deux classes expérimentales et à une classe contrôle, pour la mesure des variables suivantes : rendement scolaire, estime de soi, anxiété, attitudes face à l'école, préférence pour les matières scolaires. L'on a utilisé trois instruments (SOS, TOS, SRI-COI) pour l'analyse des comportements verbaux et non verbaux des apprenants et des enseignantes. L'on a tenu des rencontres régulières avec les enseignantes et la direction de l'école Saint-Sauveur, pour discuter du fonctionnement, des difficultés d'application et des effets imprévus de SAGE. Deux dimensions sont ajoutées au plan d'évaluation de l'année 1976-1977 : l'une concerne le « suivi » des apprenants-SAGE au secondaire et l'autre « le vécu » des apprenants dans SAGE.

— INTERCOM, Vol. 7, No 43.

Réseau-vidéo

Depuis septembre dernier, des cours émis à partir de Montréal, de Chicoutimi ou de Trois-Rivières sont suivis grâce au nouveau « Réseau-vidéo », par des étudiants de l'Université du Québec se trouvant à Rimouski, à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Montréal, ou à Québec.

Appelé à relier Hull, Montréal, Trois-Rivières, Québec, Chicoutimi et Rimouski, capable de véhiculer selon les besoins une grande variété de signaux (voix, données, écriture, images fixes et animées, musique et son), le « Réseau-vidéo » constitue une sorte d'autoroute électronique qui suit les méandres particuliers du territoire de l'Université du Québec et qui, à cause de sa « largeur » et de sa capacité, se prête à une gamme très étendue d'utilisations dans les domaines les plus divers de l'enseignement, de la recherche et de la gestion.

La bi-directionnalité est une caractéristique majeure de ce système de communication. Ainsi, pour l'instant, la plupart des unités constitutantes ont la possibilité

d'émettre et de recevoir des messages, visuels et auditifs. Il convient même dans certaines applications de parler de « multi-directionnalité » de la communication puisque trois unités constitutives, par exemple, pourraient échanger des cours dans plusieurs points du réseau à la fois.

Depuis quelques mois, vingt-cinq heures/semaine sont réservées à la transmission de cours, notamment dans le cadre de programmes de maîtrise en sciences de l'atmosphère et en gestion de projet. Le système vidéo a en effet vu le jour pour répondre à des besoins nouveaux de mise en commun des ressources à distance, suscités en particulier par les programmes de maîtrises auxquels participe plus d'une unité constituante de l'Université du Québec. En effet, l'insuffisance des marchés régionaux et la difficulté de réunir dans certaines régions toutes les ressources et des clientèles dispersées sur le territoire québécois et que seule la technologie des communications pouvait regrouper économiquement.

Depuis, le réseau vidéo a pris sa vitesse de croisière, s'adaptant progressivement aux besoins et aux demandes exprimés. Le système lui-même est appelé à connaître des ajouts techniques qui lui permettront une plus grande souplesse d'utilisation : avec la télédocumentation et le courrier électronique, il sera possible de transmettre des documents écrits d'une salle à l'autre, d'une ville à l'autre.

Une innovation pédagogique pour la francophonie

L'Université du Québec et Control Data Canada ont signé une entente qui permettra à l'Université du Québec d'expérimenter, pour une période de cinq ans, un système d'apprentissage mettant à profit les ressources de l'ordinateur.

Ce système d'apprentissage, en utilisation et en perfectionnement depuis quinze ans à l'Université de l'Illinois, est connu sous le nom de PLATON (programme de logistique pour l'apprentissage avec la technologie de l'ordinateur numérique).

Son implantation au sein de la communauté universitaire de l'Université du Québec constitue une première pour le monde francophone.

Tout en s'inscrivant dans le prolongement des expériences de l'Université du Québec qui ont conduit à l'établissement d'une infrastructure de communications originale nécessitée par l'étendue géographique de son réseau d'enseignement, ce projet atteint cependant une nouvelle dimension en ce qu'il fait profiter le processus d'apprentissage lui-même des plus récents développements technologiques.

Il suffira d'élaborer ou d'adapter un programme d'enseignement ou de formation pour qu'à partir de terminaux disséminés dans la province, quelque 500 personnes puissent à la fois avoir accès au système, y puisant chacune l'enseignement qui l'intéresse, au rythme qui lui convient.

Désigné du nom de PLATON pour mettre en évidence la relation maître-disciple traitée par le célèbre philosophe, ce système d'apprentissage par ordinateur s'est déjà révélé un outil pédagogique appréciable, tant pour les professeurs que pour les étudiants.

L'installation à Québec, à des fins pédagogiques, de l'ordinateur CYBER 73 de Control Data permettra à l'Université du Québec de consolider son réseau informatique actuel tout en ayant accès au système PLATON.

Ce système, que les terminaux rendront accessible sur tout le territoire québécois, peut s'adapter à différentes méthodes pédagogiques telles que les cours de type questions-réponses, les solutions de cas, les simulations, les jeux et le dialogue étudiant-professeur, établissant une relation tout à fait personnelle et adaptée à son utilisateur.

Dans le cadre de son expérience d'apprentissage à l'aide de l'ordinateur, l'Université du Québec prévoit différentes étapes. Il faudra d'abord franciser la communication avec l'ordinateur, familiariser les utilisateurs au système et enfin, étape essentielle, élaborer le contenu en créant des cours adaptés aux besoins des étudiants québécois.

Les maternelles et les classes d'accueil recevront désormais de nouvelles clientèles

Les maternelles et les classes d'accueil qui étaient destinées, jusqu'à tout récemment, aux enfants d'immigrants, recevront désormais de nouvelles clientèles. C'est ce qui résulte d'une décision prise récemment par le ministère de l'Éducation.

Le secteur de l'accueil pourra donc désormais admettre des élèves québécois anglophones ou allophones qui ne répondent pas aux critères de la Charte de la langue française permettant de fréquenter l'école anglaise. On y recevra également les élèves dont les parents désirent qu'ils fréquentent l'école française, même s'ils sont déclarés admissibles à l'école anglaise.

Une autre catégorie d'enfants qui pourront fréquenter les classes d'accueil est formée de ceux qui arrivent des provinces canadiennes ou encore, d'enfants nés de parents québécois francophones qui, ayant vécu à l'étranger, accuseraient certaines lacunes dans la connaissance de la langue française.

Les maternelles d'accueil pour enfants de 4 à 5 ans, et les classes d'accueil de niveaux primaire et secondaire, existent dans diverses commissions scolaires depuis 1973. Ces classes recevaient, jusqu'à cette année, des enfants qui ne parlaient pas suffisamment le français pour s'intégrer harmonieusement dans une classe française. Pour être admis dans ces classes, l'enfant devait être issu d'une famille dont l'un ou l'autre des parents était né à l'étranger.

La nouvelle politique du ministère de l'Éducation permettra aux commissions scolaires d'accueillir dans ces classes d'autres groupes d'élèves.

L'application du chapitre VIII de la Charte de la langue française devrait amener dans les écoles d'expression française, un certain nombre d'enfants qui, en raison de leur faible connaissance du français, ont besoin d'un appui préalable ou concomitant à leur admission dans les classes françaises régulières.

Études, revues et livres publiés récemment

J.C. de Schietère et P.R. Turcotte. *La dynamique de la créativité dans l'entreprise*, PUM — Dunod, Montréal — Paris, 1977, 180 pages.

Voilà un ouvrage utile, intéressant et bien écrit ; utile parce que son contenu peut s'appliquer à bien des environnements organisationnels y compris les départements universitaires ; intéressant parce que portant sur un thème relativement nouveau et particulièrement riche : la créativité dans l'entreprise ; bien écrit parce que sa lecture est agréable et aisée.

Les auteurs de ce volume paru dans la Collection « Dunod entreprise » en co-édition avec les Presses de l'Université de Montréal sont respectivement Jean-Claude de Schietère, ancien élève de Max Pagès, docteur en gestion, professeur invité à la Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke et Pierre Régis Turcotte, directeur du Département de gestion des ressources humaines de cette même université. Cette collaboration a produit un livre où s'intègre harmonieusement une étude sur le terrain réalisée en 1973 au sein d'une entreprise célèbre du Québec et une étude théorique visant à expliciter les facteurs structurels des organisations qui affectent la production